LEWIS, J.—
Taxe de 1883, montant à............$3 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Pin et Lowerline, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 81; les dits lots Nos. 17, 18, 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 17, 18, 19 et 20 forment l'encoignure des rues Troisième et Pin.

LAZILLE, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Taxe de 1883, montant à............ 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 465; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 120 pieds.

LANDRY, CARMELITE—
Taxe de 1882 montant à............$3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 465; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 128 pieds.

LEE, WM.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. George, Long, Upperline et Valence, désignés comme lots Nos. 5 à 12 de l'ilet No. 551; les dits lots Nos. 5 à 12 forment l'encoignure des rues St. George et Upperline.

LOWELL, CHAS. W.—
Taxe de 1882, montant à............$ 6 00
Taxe de 1883, montant à............ 21 00
Un quart d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à l'arrière du faubourg Plaisance, contenant 22 et 1-19me d'acres de terre, étant la partie supérieure de la section 8, township B, mesurant 11 à l'Est, formant les ilets Nos. 698, 699, 700, 701, 724, 725, 726, 727, 728, 750, 751, 752, 768, 772, 773, 774, 775, 787, 788, 789, 790.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à............$ 6 00
Taxe de 1883, montant à............ 21 00
Un quart d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à l'arrière du faubourg Plaisance, contenant 22 et 1-19me d'acres de terre, étant la partie supérieure de la section 8, township B, mesurant 11 à l'Est, formant les ilets Nos. 698, 699, 700, 701, 724, 725, 726, 727, 728, 750, 751, 752, 768, 772, 773, 774, 775, 787, 788, 789, 790.

L'HOSTE, EDMOND—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Valmont et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 647.

LANGENSTEIN, J.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Eléonore et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 à 11 de l'ilet No. 39; les dits lots Nos. 1 à 11 (mesurent diverses)

LECUNET, A.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 47.

LANGENSTEIN, J.—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Colisée, Perrier, State et Hurstville, désigné comme l'ilet No. 21; le dit ilet No. 21 mesure 234 pieds de face et 230 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

LAYATT, PAUL E.—
Taxe de 1882, montant à............$2 10
Taxe de 1883, montant à............ 2 10
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Perrier, State et Hurstville, désigné comme un demi de l'ilet No. 24; le dit demi de l'ilet No. 24 mesure 180 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

LINDOP, HENRY—
Taxe de 1882, montant à............$80 00
Taxe de 1883, montant à............ 80 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Benjamin, St. Charles, State et Hurstville, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 33; la dite portion mesure 100 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 197 pieds d'un coté et 217 pieds de l'autre coté; la dite portion de l'ilet No. 33 forme l'encoignure des rues St. Charles et Hurstville.

LAWRASON, Mme GEO. C.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, située à l'arrière de Bloomingdale, des deux cotés de la rue State, mesurant 120 pieds de face à la partie supérieure de la rue State et environs 140 pieds de face à la partie inférieure de la rue State et s'étendant en arrière en forme de pointe à une distance de 1900 pieds, plus ou moins.

LEWIS, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............$2 70
Taxe de 1883, montant à............ 2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Edmond, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 111; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds 11 pouces de face à la rue Edmond sur une profondeur de 110 pieds.

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warren, Wapping, Pin et Broadway, désigné comme l'ilet No. 18 (Fribourg).

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warren, Wapping, Pin et Lowerline, désigné comme l'ilet No. 17 (Fribourg).

LEVY, E. M.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Foucher, Chestnut et Broadway, désignés comme lots Nos. 2 et 13 de l'ilet No. 12, (Greenville); les dits lots Nos. 2 et 13 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 120 pieds.

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............ 1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Wapping, Vandorf, Broadway et Pin, désigné comme l'ilet No. 58; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............ 1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Wapping, Vandorf, Lowerline et Pin, désigné comme l'ilet No. 34; le dit ilet No. 34 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............80c
Taxe de 1883, montant à............80c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mobile, Choctaw, Lowerline et Pin, désigné comme l'ilet No. 57; le dit ilet No. 57 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Otahaïte, Choctaw, Lowerline et Pin, désigné comme l'ilet No. 64; le dit ilet No. 64 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

LABARRE, Mme P. J.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Otahaïte, [illegible], Lowerline et Pin, désigné comme l'ilet No. 65; le dit ilet No. 65 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

LOUISIANA DRAINAGE AND PAVING COMPANY—
Taxe de 1882, montant à............$57 00
Taxe de 1883, montant à............ 90 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues River, Water, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 50; le dit ilet No. 50 mesure 278 pieds de face et 268 pieds à l'arrière sur une profondeur de 689 pieds d'un coté et 641 pieds de l'autre coté.

LACOSTE, ED. B. ET JNO. L.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Robert et Soniat, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 123; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds 2 pouces de face sur une profondeur de 120 pieds.

LEE, W. C.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Jean Baptiste, Treizième, St. Peter et Marley, désigné comme l'ilet No. 11 (Marleyville); le dit ilet mesure 250 pieds de face sur 360 pieds de profondeur.

LEWIS, Mlle LELA POPE—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Gén. Taylor et Austerlitz, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 110; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

LEBLANC, SCHOLASTIAN—
Taxe de 1883, montant à............$3 60
La moitié de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valence et Bordeaux, désignée comme une moitié des lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 119; la moitié des dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 50 pieds de face sur une profondeur de 75 pieds.

MURPHY, J.—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Taxe de 1883, montant à............ 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Léontine et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 128; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Peters sur une profondeur de 110 pieds.

MARSHALL, B. S.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Valence et Cadiz, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 143; le dit lot No. 18 mesure 27 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds.

MULLER, CASPER—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............ 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Valence et Cadiz, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 158; le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds.

MOYLAN, WM.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valmont et Léontine, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 183; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Léontine sur une profondeur de 120 pieds.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à............$ 9 00
Taxe de 1883, montant à............ 12 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 14 à 19 de l'ilet Nos. 193; les dits lots Nos. 14 à 19 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 14 à 19 forment l'encoignure des rues Magasins et Dufossat.

MICHAELIS, A. J.—
Taxe de 1883, montant à............$24 00
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Lyon et Bordeaux, désignés comme les lots E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, de l'ilet No. 141; les dits lots E, F, G, H, I et J mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds; les lots K et L mesurent chaque 25 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 190 pieds; les lots M, N, O, P et Q mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot J forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux; le dit lot M forme l'encoignure des rues Jersey et Bordeaux.

MAY, JAS. J. ET THOS. MAY, JR.—
Taxe de 1883, montant à............$5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Cadiz et Jena, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 144; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chaque 20 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Laurel et Jena.

MAHL, PHILIP—
Taxe de 1882, montant à............$5 40
Taxe de 1883, montant à............ 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 209; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 115 pieds.

MARR, Mme M. R.—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 10 à 12 de l'ilet No. 225; les dits lots Nos. 10 à 12 mesurent 94 pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de 82 pieds d'un coté et 78 pieds de l'autre coté.

MEYERS, JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à............$18 00
Taxe de 1883, montant à............ 18 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Constantinople et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 236; les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 7 à 11 forment l'encoignure des rues Constantinople et Camp.

MALONE, LUCY—
Taxe de 1882, montant à............$36 00
Taxe de 1883, montant à............ 18 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désignés comme lots Nos. 8 à 13 de l'ilet No. 237; le dit lot No. 8 mesure 38 pieds de face à la rue Magasins et 28 pieds à l'arrière sur une profondeur de 121 pieds; les dits lots Nos. 9 à 13 mesurent 150 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Magasins et Upperline.

MARKEY, THOS.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 238; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds.

MILLAUDON, C. H.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Marengo et Constantinople, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 286; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 127 pieds.

MACO, Vve SYLVIAN—
Taxe de 1882, montant à............$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Berlin et Milan, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 147; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds.

MURDOCK, Vve JAMES—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21, 22 et 23 de l'ilet No. 183; les dits lots Nos. 19 à 23 mesurent 150 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 115 pieds; les dits lots Nos. 19 à 23 forment l'encoignure des rues Constance et Bellecastle.

MITCHELL, M. W.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 310; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Plaquemine sur 100 pieds 6 pouces de profondeur.

MILLER, Mme AUGUSTIN—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Taxe de 1883, montant à............ 4 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Soniat et Robert, désignés comme les lots Nos. 10 à 12 de l'ilet No. 312; les dits lots Nos. 10 à 12 mesurent 94 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 101 pieds.

MOHL, C. A.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Bordeaux et Lyon, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 345; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 125 pieds.

MAY, Mlle MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à............$27 00
Taxe de 1883, montant à............ 27 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Boudousquié, Pitt, Léontine et Peters, désigné comme l'ilet No. 398.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. George, Jéna et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 584; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

MARLEY, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Upperline et Valence, désigné comme l'ilet No. 619; le dit ilet mesure 145 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MOYLAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadie, Jéna et Cadiz, désigné comme l'ilet No. 641.

MACMAHON, JOHN G.—
Taxe de 1883, montant à............$36 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Constantinople et Marengo désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 170; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pied; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marengo et Laurel.

MEAD, Mlle MARIE—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Marengo et Milan, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 434; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Marengo et Bacchus.

MORGAN, SUSAN—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Marengo et Constantinople, désignés comme les lots Nos. 15 à 18 de l'ilet No. 473; les dits lots Nos. 15 à 18 mesurent 120 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 120 pieds.

METCALF, J. D.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Bordeaux et Upperline, désigné comme l'ilet No. 526.

MILLER, GEO.—
Taxe de 1882, montant à............24c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 535; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 120 pieds.

MELVILLE, D.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. George, Upperline et Robert, désigné comme l'ilet No. 563.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadie, Valence et Cadiz, désigné comme l'ilet No. 642.

MAY, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rickerville, Toledano, ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de la ville de Jefferson.

MARTINEZ, PEDRO—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, Octavie et Joseph, désignée comme la moitié de l'ilet No. 739.

MEYER, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à............$12 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 23, 24, 18, 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 200; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 18 à 22 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Cadiz; les lots Nos. 18 à 22 forment l'encoignure des rues Constance et Cadiz.

EGLISE METHODIST—
Taxe de 1883, montant à............$4 80
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 216; la dite portion des lots Nos. 1, 2 et 3 mesure 43 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 96 pieds.

MEHERER, JACOB—
Taxe de 1883, montant à............$4 20
Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Valence et Cadiz, désignée comme une portion des lots Nos. 21, 22, 23 et 24 D de l'ilet No. 269; la dite portion des lots Nos. 21, 22, 23 et 24 D mesure 34 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 71 pieds.

MOTT, JOS. L.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Edmond, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 111; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 110 pieds.

MOORE, C. A.—
Taxe de 1882, montant à............75c
Taxe de 1883, montant à............75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Market, Chestnut et Broadway, désignés comme lots Nos. 1 et 20 de l'ilet No. 17; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 105 pieds; le lot No. 20 mesure 23 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Broadway et Foucher; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Chestnut et Foucher.

MILLER, JACOB—
Taxe de 1882, montant à............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut, désignés comme les lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 37; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds.

MILTENBERGER, A.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Douzième, Mary, Martha et St. Pierre, désigné comme l'ilet No. 15; le dit ilet No. 15 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MURPHY, M. T. ET J. A.—
Taxe de 1882, montant à............$18 00
Taxe de 1883, montant à............ 18 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Austerlitz et Général Taylor, désignés comme lots Nos. 7 à 9 et 23 et 24 de l'ilet No. 91; les dits lots Nos. 7 à 9 mesurent 75 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 94 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 50 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 94 pieds.

MAXWELL, HENRI—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Un quart de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Milan et Berlin, désigné comme un quart des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 388; le quart des lots Nos. 1, 2 et 3 mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de 90 pieds.

MILLER, HENRY C.—
Taxe de 1883, montant à............$63 00
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Constantinople et Général Taylor, désignée comme une portion des lots Nos. 3, 4 et 5 de l'ilet No. 419; la dite portion des lots Nos. 3, 4 et 5 mesure 60 pieds de face à la rue Apollo et 50 pieds à l'arrière sur une profondeur de 149 pieds d'un coté et 156 pieds de l'autre coté, et 21 pieds de face à la rue St. Charles et 67 pieds à l'arrière sur une profondeur de 160 pieds d'un coté et 308 pieds de l'autre coté.

MUIR, J. M.—
Taxe de 1883, montant à............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus Marengo et Milan, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 484; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 152 pieds.

MARSHALL, JULIAN F.—
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Pin et Lowerline, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 81; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burthe et Lowerline.

MAMMICK, JAS.—
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne et Octavie, désigné comme l'ilet No. 712.

MAYBIN, SUC. J. A.—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, State et Hurstville, désigné comme l'ilet No. 25, le dit ilet mesure 232 pieds de face et 217 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

MULLEN, HENRY J.—
Taxe de 1883, montant à............$48 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Charles, Henry Clay et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 à 10 de l'ilet No. 89, les dits lots Nos. 1 à 10 forment l'encoignure des rues St. Charles et Bloomingdale.

MATHIS, LOUIS—
Taxe de 1883 montant à............$21 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Upperline, Lyon et la rivière Mississippi, désignés comme lots Nos. 7 à 13 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 7 à 13 mesurent 228 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 150 pieds, les dits lots Nos. 7 à 13 forment l'encoignure des rues Water et Lyon.

McCARRON, JOS.—
Taxe de 1882, montant à............$7 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valence et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 177; les dits lots Nos. 17 à 20 mesurent 26 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds.

McCARTHY, MARY C.—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 160; le dit lot No. 22 mesure 34 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 129 pieds, le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Constance et Toledano.

McLEOD, ALEXANDRE—
Taxe de 1882, montant à............$10 80
Un certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Bordeaux et Valence, désignée comme une portion de l'ilet No. 411, la dite portion mesure 120 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Valence et Apollo.

McKEOUGH—
Taxe de 1882, montant à............$7 80
Taxe de 1883, montant à............ 7 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Apollo, Bacchus et Peniston, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No 431; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 52 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 103 pieds.

McQUOID, WM. M.—
Taxe de 1883, montant à............$2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 193; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Constance et Bellecastle.

McQUOID, WM. M.—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 27 et 28 de l'ilet No. 196; les dits lots Nos. 27 et 28 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur une profondeur de 100 pieds.

McCLOSKEY, H. B.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, St. George, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 575.

McGEHEE, EDMOND—
Taxe de 1883, montant à............$4 00
La moitié de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Cadiz et Valence, désignée comme la moitié des lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 292; la dite moitié des lots Nos. 5 et 6 mesure 40 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 100 pieds.

McCONNELL, JAMES B.—
Taxe de 1883, montant à............$39 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Foucher et Aline, désignés comme lots Nos. 23, 24, 25 et 26 de l'ilet No. 377; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur de 125 pieds; les lots Nos. 25 et 26 mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur de 125 pieds.

McCONNELL, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à............$2 10
Taxe de 1883, montant à............ 2 10
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Prytania, State et Hurstville; désignée comme la moitié de l'ilet No. 24; la dite moitié de l'ilet No. 24 mesure 180 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

McGEHEE, SCOTT—
Taxe de 1883, montant à............$90 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Boudousquié, Dufossat et Soniat, désigné comme l'ilet No. 408; le dit ilet mesure 278 pieds de face sur une profondeur de 353 pieds.

McCAN, DAVID C.—
Taxe de 1883, montant à............$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Milan et Marengo, désigné comme l'ilet No. 547.

McCAN, DAVID C.—
Taxe de 1883, montant à............$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Général Taylor et Marengo, désigné comme l'ilet No. 548.

McCAN, D. C.—
Taxe de 1883, montant à............$7 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, St. André, Général Taylor et Marengo, désigné comme l'ilet No. 560.

McCAN, D. C.—
Taxe de 1883, montant à............$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, St. André, Marengo et Milan, désigné comme l'ilet No. 561.

McCOY, THOS. L.—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. George, St. André, l'avenue Peters et la rue Octavie, désignée comme une portion de l'ilet No. 573, la dite portion mesure 40 pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur de 110 pieds.

McCAN, D. C.—
Taxe de 1883, montant à............$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, St. André, Milan et Marengo, désigné comme l'ilet No. 587.

McCAN, DAVID C.—
Taxe de 1883 montant à............$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Général Taylor et Marengo, désigné comme l'ilet No. 517.

McCAN, DAVID C.—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Milan et Marengo, désigné comme l'ilet No. 600.

McCAN, DAVID C.—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Breslau, Milan et Marengo, désigné comme l'ilet No. 625.

McENERY, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............$4 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hurst, Benjamin, State et Webster, désigné comme l'ilet No. 32, le dit ilet No. 32 mesure 200 pieds de face et 305 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

McENERY, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............$27 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Benjamin, St. Charles, State et Hurstville, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 33, la dite portion mesure 100 pieds de face et 105 pieds à l'arrière sur une profondeur de 219 pieds d'un coté et 259 pieds de l'autre coté, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues St. Charles et State.

NEWMAN, SAMUEL W.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 317, les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 101 pieds.

NARCISSE, JOS. F.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Magnolia, Pin et Lowerline, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds.

NEW ORLEANS BELT R. R. CO.—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Martin, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 665.

O'BRIEN, JEANNE—
Taxe de 1883, montant à............$7 80
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Valence et Bordeaux, désignée comme une portion du lot No. 1 de l'ilet No. 285; la dite portion du lot 1 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds, la dite portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Valence et Camp.

O'CONNER, TIMOTHE—
Taxe de 1883 montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Dufossat et Bellecastle, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 241, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds d'un coté et 105 pieds de l'autre coté.

OTIS, HENRI—
Taxe de 1882, montant à............$36 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues River, Water, Marengo et Milan, désigné comme l'ilet No. 54 lots 1 à 12; le dit ilet mesure 360 pieds de face sur une profondeur de 450 pieds.

POCHELU, RAYMOND—
Taxe de 1883, montant à............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Cadiz et Valence, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 118, le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds.

POWELL, THOS.—
Taxe de 1883, montant à............$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Marengo, désigné comme lot No. 20 et la moitié du lot No. 21 de l'ilet No. 176; le dit lot No. 20 et la moitié du lot No. 21 mesurent 43 pieds 3 pouces de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 110 pieds.

PRESTON, WETHAM—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux et Lyon, désignés comme lot No. 22 de l'ilet No. 178; le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds.

PELTZ, GEO.—
Taxe de 1883, montant à............$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Joseph et Arabella, désignés comme les lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 11; les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de 105 pieds.

PELTZ, GEO.—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Joseph et Arabella, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 11; les dits lots Nos. 16, 17 et 18 mesurent 90 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 105 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$39 00
Taxe de 1883, montant à............ 45 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Peters et Octavie, désigné comme l'ilet No. 128.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$24 00
Taxe de 1883, montant à............ 30 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jersey, Laurel, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 132; le dit ilet No. 132 mesure 271 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds d'un coté et 278 pieds de l'autre coté.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Octavie et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 4 à 7 de l'ilet No. 133; les dits lots Nos. 4 à 7 mesurent 132 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 115 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$10 80
Taxe de 1883, montant à............ 13 50
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme lots Nos. 20 à 28 de l'ilet No. 133; les dits Nos. 20 à 28 mesurent chaque 34 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 223 pieds; les dits lots Nos. 20 à 28 forment l'encoignure de la rue Laurel et de l'avenue Peters.

POCHE, E. J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 60
Taxe de 1883, montant à............ 2 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Upperline et Lyon, désignée comme une portion de l'ilet No. 140; la dite portion mesure 30 pieds de face sur 60 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 679.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 678.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 650.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Claiborne et Joseph, désigné comme l'ilet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Barett, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 680.

PHENAC, Vve M. J.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............ 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Constantinople et Austerlitz, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds.

PHENAC, Vve M. J.—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Taxe de 1883, montant à............ 4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 158, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jersey et Delachaise.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$6 48
Taxe de 1883, montant à............ 6 48
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadie, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 648.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882 montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 614.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 611.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Octavie, et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 576.

PURCELLE, SARAH N.—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............ 9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Laurel, Constance et Milan, désignés comme lots Nos. 19, 20 et 21 de l'ilet No. 179; les dits lots Nos. 19, 20 et 21 mesurent chaque 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 126 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$39 00
Taxe de 1883, montant à............ 42 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magasins, Camp, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 244 (lots Nos. 1 à 26); les dits lots Nos. 1 à 26 mesurent 337 pieds de face sur une profondeur de 231 pieds.

PALMER, E. C.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. André, l'avenue Napoléon et la rue Jena, désigné comme l'ilet No. 544.

PALMER, E. C.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............ 3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. André, Cadiz et Jena, désigné comme l'ilet No. 543.

PALMER, E. C.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............ 3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, Cadiz et Jéna, désigné comme l'ilet No. 523.

POPE, SUC. GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............ 7 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Lyon et Bordeaux, désignés comme les lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 251; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 120 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 130 pieds; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Chestnut et Lyon.

PETIT, ATHANESE—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Taxe de 1883, montant à............ 7 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 6 à 10 de l'ilet No. 257; les dits lots Nos. 6 à 10 mesurent 120 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 130 pieds; les dits lots Nos. 6 à 10 forment l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux.

PLIQUE, Vve PHILIPPA—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux, désignée comme la moitié du lot No. 5 et le lot No. 6 de l'ilet No. 258; la dite moitié du lot No. 5 et le lot No. 6 mesurent 65 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.

PALMER, E. C.—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............ 9 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, l'avenue Napoléon et la rue Jéna, désigné comme l'ilet No. 542.

PALMER, E. C.—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Taxe de 1883, montant à............ 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, l'avenue Napoléon et la rue Jéna, désigné comme l'ilet No. 500.

PALMER, E. C.—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Taxe de 1883, montant à............ 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Cadiz et Jéna, désigné comme l'ilet No. 499, le dit ilet No. 499 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 366 pieds.

PARKER, SUC. JAMES—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, Cadiz et Jéna, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 453, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Jéna sur une profondeur de 120 pieds.

PETIT, ATHANESE—
Taxe de 1882, montant à............$18 00
Taxe de 1883, montant à............ 18 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 14 à 25 de l'ilet No. 257; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 130 pieds; les dits lots Nos. 23 à 25 mesurent 95 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 14 à 21 forment l'encoignure des rues Camp et Bordeaux et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 130 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$60 00
Taxe de 1883, montant à............ 60 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Boudousquié, St. Charles, l'avenue Peters, et la rue Léontine, désigné comme l'ilet No. 408.

PALMER, EDOUARD C.—
Taxe de 1882, montant à............$36 00
Taxe de 1883, montant à............ 42 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, St. Charles, Jena et Cadiz, désignée comme une portion de l'ilet No. 380; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 300 pieds.

PUTNAM, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytania, Milan et Marengo, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 370; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Pitt et Milan.

PASCOE, W. H.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 348; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Taxe de 1883, montant à............ 18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pitt, Prytania, l'avenue Peters et la rue Léontine, désigné comme l'ilet No. 357.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie, et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 683.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Taxe de 1884, montant à............ 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 684.

POHLMAN, C. W.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Claiborne, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'ilet No. 697.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Burke, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 713.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Burke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 714.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Burke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 738.

PRATT, ISAAC JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Burthe, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 741.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 762.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Robert et Octavie, désigné comme l'ilet No. 765.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Robert et Upperline, désigné comme l'ilet No. 766.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Joseph et Upperline, désigné comme l'ilet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 780.

PRATT, ISAAC JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Upperline et Robert, désigné comme l'ilet No. 781.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 113.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McKenna, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 117.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 11[illegible].

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 122.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 125.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breedlove, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 12[illegible].

PARISH, D.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain ilet triangulaire de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore Quatrième et Toledano, désigné comme l'ilet No. 153.

PETERS, Vve SAMUEL J.—
Taxe de 1882, montant à............$7 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Market, Laurel, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 10; le dit ilet No. 10 mesure 368 pieds de face et 363 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

POLAND, SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 101 à 110 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 101 à 110 mesurent 300 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

PARENT, Mme MARIE ANNE—
Taxe de 1882, montant à............$[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, Calhoun et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 16 à 19 de l'ilet No. 11; les dits lots Nos. 16 à 19 mesurent chaque 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 110 pieds.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quinzième et propriété inconnue, désigné comme l'ilet No. 28 B.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, Mary, Martha et indéfinie, désigné comme l'ilet No. 29.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Douzième, Martha et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 34.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Douzième, Inconnue, Martha et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 35.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Douzième, Indéfinie et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 36.

PRATT, JR.—
Taxe de 1883, montant à............$15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Léontine et l'avenue Peters, désignée comme partion de l'ilet No. 66.

PRATT, ISAAC JR.—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Octavie et Joseph, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 68.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Peters et Léontine, désignée comme une portion de l'ilet No. 71; le dit ilet No. 71 mesure 250 pieds de face et [illegible] pieds à l'arrière sur une profondeur de [illegible] pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.